

# Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 8 avril 2021

Tous présents

Président : Corinne Paratte

Secrétaire : Philippe Truchot

Ouverture de la séance à 20H00

Approbation du compte-rendu du 16 mars 2021.

Changement de l'ordre du jour.

## **1. Délibération : présentation et vote du compte administratif ASSAINISSEMENT 2020**

BUDGET GENERAL			
	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	235 039.87 €	Dépenses	226 587.89 €
Recettes	429 118.87 €	Recettes	381 562.70 €
Excédent 2019	637 820.30 €	Déficit 2019	246 229.72 €
Part affectée au 1068	263 560.77 €		
Excédent 2020	568 338.53 €	Déficit 2020	Déficit 2020 €
	EXCEDENT GLOBAL	477 083.62 €	

Excédent global 2020 : 477 083.62 €

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif 2020.

Affectation des résultats au 1068 : 172 514.34 €

Reportent au budget primitif 2021 :

Déficit : 91 254.91 €

Résultat R 002 : 395 824.19 € en excédent antérieur reporté

## **2. Délibération : proposition et vote du compte de Gestion 2020**

Le Compte de Gestion 2020 est voté et approuvé à l'unanimité

## **3. Délibération : présentation budget primitif 2021 :**

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	773 687.19 €	Dépenses €	369 714.34 €
Recettes	773 687.19 €	Recettes €	1 124 580.82 €

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2021

## **4. Délibération vote des taux 2021 :**

Le taux de foncier bâti majoré de l'ex taux départemental devient le nouveau taux communal de référence à compter de 2021.

Soit pour Noël-Cerneux : 16.9 (part communale)+18.08 (part départementale)=34.98 %

Après délibération, les taux d'imposition pour l'année 2021 sont de :

Foncier Bâti : 34.98%                      Foncier non Bâti : 25.06%

## **5. Délibération : demande de subvention schéma directeur assainissement**

Le conseil municipal délibère à l'unanimité :

- Accepte le projet pour un montant estimatif de 40 000 €
- Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette étude
- Plan de financement : fonds libres 8000 € (20%), Subventions département : 20 000 € (50%) subvention agence de l'eau : 12 000 € (30%)

**6. Délibération subvention schéma directeur eau**

Le conseil municipal délibère à l'unanimité :

- Accepte le projet pour un montant estimatif de 25 000 €
- Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette étude
- Plan de financement : fonds libres 5000 € (20%), Subvention département 7000 € (30%), Subvention agence de l'eau 12 500 € (50%)

**7. Délibération désignation délégués PNR :**

Mme le Maire rappelle la délibération du 20 février 2020 approuvant l'adhésion de la commune au projet du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger 2021-2036

Un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour notre commune

Mme Corinne Paratte, candidate, est élue à l'unanimité comme titulaire

Mr Marc Simon, candidat, est élu à l'unanimité comme suppléant.

**8. Délibération opposition transfert de la compétence PLU à la CCPR**

Rappel de la délibération prise le 19 novembre 2020. Le délai de cette opposition ayant été repoussé, la délibération n'est plus valide.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité s'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes du Plateau du Russey.

**9. Délibération échange sans soulte avec Mr CUENOT, Mme NICOD :**

Cette délibération avait été prise ultérieurement, mais une précision avait été omise : échange sans soulte. Les frais de notaires et géomètre seront intégralement supportés par la commune.

**10. Délibération vente terrain aisance Mr CUENOT, Mme NICOD :**

Cette délibération avait été prise ultérieurement, mais une précision avait été omise : Les frais de notaires et géomètre seront intégralement supportés par la commune.

**11. Compte rendu rencontre SMIX étang :**

Dans le cadre de la mise en conformité de l'étang des Belles Seignes, une réunion a eu lieu le 31 mars à la mairie. Etaient présents : Mr GUINCHARD Anthony, directeur du syndicat mixte, Mr RENAUD Jérôme, délégué communautaire, Mme PARATTE Corinne, Mr HAGIMONT Aurélien, technicien du syndicat et Mr SIMON Marc. Après discussion, nous n'entrons pas dans les critères du cahier des charges de la compétence GEMAPI du syndicat. Néanmoins, leur aide technique est possible pour les démarches à suivre et le suivi des travaux. Trois maîtres d'œuvres nous ont été conseillés. Des demandes de subventions ont été faites à toutes les instances de l'état. Nous en attendons le retour.

**12. Compte rendu visite gaz et eaux du mardi 23 mars 2021**

Une rencontre a été organisée avec Mr Vermot-Desroches de « Gaz et eau » pour réflexion à des axes d'amélioration de notre réseau d'eau potable.

Présents à cette réunion : Paratte Corinne, Alain Chapotte, Dominique Prétot, Jérôme Myotte Duquet et Philippe Truchot.

L'utilisation de la ressource « EAU » est un réel déficit depuis plusieurs années et que le phénomène va s'accroître dans les années à venir. De nombreuses communes du haut Doubs sont également dans notre cas.

Une analyse de la consommation est désormais faite à chaque relevé hebdomadaire (%source, %Syndicat). Plus les années passent et plus nous avons recours à l'eau du réseau (Syndicat Villers), l'eau de la source n'étant plus suffisante face à sa population qui augmente, à la sécheresse récurrente, au réseau, aux compteurs, aux fuites, etc....

Les actions qui pourraient être retenues : Installation de compteurs connectés pour éviter la relève manuelle (compteurs par secteur, plus gros compteurs), campagne de remplacement des plus vieux compteurs, Inspection générale de l'ensemble du réseau pour la détection de fuites et de micro-fuites, Sensibilisation de la population à l'utilisation de la ressource « EAU ». L'ensemble de ces points sera à prendre en compte, à discuter et à arbitrer dans le Schéma directeur Eau qui en cours d'élaboration.

### **13. Point ONF**

Notre agent ONF est passé pour le marquage des bois secs et cassés au Bois Barré. Suite au passage de la batteuse pour couper les bois scolytés, un devis de remplacement avec des jeunes pousses a été fait : 1220 euros TTC. Chablis parcelle 1,2, 5, 6, 7 marqués et évalués à environ 300 m3. Parcelle 12 : sera coupée en juin. Echanges sur les travaux à réaliser au niveau du chemin forestier en 2022.

### **14. Questions diverses**

**L'opération « Village propre »** confirmée le 17 avril. Un flyer sera distribué. La préfecture approuve la démarche sous réserve de respecter les gestes barrières, la limite de petits groupes de 6 personnes maximum, respect des consignes sanitaires « COVID » et non regroupement général après la campagne de ramassage des déchets.

#### **Point COVID**

**Vaccination :** Flyer reçus de l'ARS pour la tranche d'âges 70 à 74 ans.

**Reconfinement du 4 avril au 2 mai :** l'Ecole reste ouverte pour quelques élèves des parents soignants le périscolaire est fermé.

#### **Rendez-vous avec ENGIE pour la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE) :**

Par conférence téléphonique pour évaluer les possibilités de récupération des CEE.

Dans les différentes solutions existantes : luminaires, chauffage (isolation réseau hydraulique), Isolation des murs extérieurs, intérieurs, isolations des combes, la valorisation des électropompes, des systèmes de récupération de chaleur.

L'ensemble des possibilités a été balayé avec ENGIE : les Devis et les factures ont été envoyés pour les deux électropompes de la station d'épuration changées en 2020 pour voir les possibilités de récupération des CEE. La valorisation des CEE seront évaluées par l'AMO pour le projet de la micro-crèche pour l'isolation des murs, des combles et des rampants, le changement des fenêtres et toutes les autres possibilités ...

#### **Façonnage de bois :**

3 personnes se sont positionnées pour les lots de bois à façonner. Mr Billot Raymond, le mieux disant, a obtenu les deux lots.

**Schéma directeur assainissement :** Le dossier a été envoyé à trois cabinets d'études.

**Réunion de fin de chantier enfouissement des réseaux :** 21 mai

**Electrification des radars :** Les travaux devraient être réalisés d'ici fin avril, début mai.

**Fontaine place Cucherousset :** Mr Vitte viendra terminer les joints de la fontaine d'ici fin avril.

**Voirie Ferme de la Chaux :** travaux septembre 2021.

**Fin de séance 22h45**